



Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 7 décembre 2018

1^{ère} Commission

N°

Service instructeur

DRS - direction ressources solidarité

Service consulté

**GARANTIE DEPARTEMENTALE D'EMPRUNT
ASSOCIATION SANTE MENTALE ALSACE
RECONDUCTION DE GARANTIE AUPRES DU CREDIT MUTUEL**

Résumé : Il vous est proposé de reconduire la garantie départementale intégrale accordée à l'association Santé mentale Alsace de Rouffach pour un emprunt de 5 648 707 € initialement souscrit auprès de Dexia Crédit Local et refinancé auprès du Crédit Mutuel à des conditions plus favorables.

Au cours de sa séance du 1^{er} septembre 2017 (CD-2017-4-12-3), le Conseil départemental a donné délégation à la Commission Permanente pour examiner les demandes de garanties d'emprunt départementales.

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation une demande de reconduction de garantie d'emprunt accordée à l'association Santé mentale Alsace (anciennement association Croix Marine) de Rouffach, pour un emprunt d'un montant total de 5 648 707 € souscrits initialement auprès de Dexia Crédit Local et transféré au Crédit Mutuel, consécutivement à un refinancement à des conditions plus favorables.

Pour mémoire la garantie intégrale a été accordée à cette association par délibération du 4 juillet 2008 (CP-2008-8-1-6) à hauteur de 5 648 7074 € pour le financement de la construction et l'extension de 48 places d'un foyer pour adultes handicapés graves (F.A.H.G.) et la mise en conformité du foyer pour adultes handicapés travailleurs (F.A.H.T.) à Wittenheim.

Profitant du contexte favorable des marchés, l'association s'est rapprochée du Crédit Mutuel afin de refinancer ce prêt en souscrivant un nouvel emprunt.

A cet égard, il vous appartient de délibérer sur le transfert de la garantie d'emprunt en faveur du nouveau prêt souscrit.

Les caractéristiques de prêt n° 10278 03422 00020344503 du Crédit Mutuel sont les suivantes :

Montant :	4 150 000 €
Durée :	241 mois dont 1 mois de franchise
Taux fixe :	1,63%
Frais de dossier :	4 150 €
Taux effectif global :	1,64%
Périodicité :	trimestrielle
Amortissement :	dégressif
Remboursement :	80 trimestrialités de 51 875 €

Au vu de ce qui précède, je vous prie de bien vouloir vous prononcer sur la demande de reconduction de garantie de l'emprunt souscrit par l'association Santé mentale Alsace de Rouffach auprès du Crédit Mutuel et m'autoriser à signer le cas échéant, les documents relatifs à la caution, y compris la prénotation hypothécaire de premier rang ainsi que les constats de main levée totale ou partielle, approbations de réaménagement, de renégociations, de transfert d'emprunt.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT